

Initiatives ministérielles

façon astronomique et d'une façon dangereuse pour l'avenir du pays.

J'entends régulièrement les députés de l'opposition demander plus d'argent, demander moins d'impôt, demander ceci, demander cela. Il faut être conscient, il faut être réaliste. Il faut prendre des mesures efficaces aujourd'hui pour éviter de se retrouver dans deux ans, trois ans, cinq ans, dans une situation qui serait complètement intenable. C'est anormal pour un pays d'être endetté comme nous le sommes avec le nombre d'habitants qu'il y a. Des mesures ont été prises depuis 1984 et qui continuent d'être prises pour faire en sorte qu'on se retrouve sur la voie normale. L'effort qu'on demande dans les coupures, l'effort qu'on a demandé dans les augmentations d'impôts, dans les augmentations de taxes, c'est un effort collectif de tous les Canadiens et Canadiennes. Que ce soit des gens résidant au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, peu importe la province, on demande un effort collectif pour chacun des Canadiens et Canadiennes, mais également aux administrations provinciales qui, elles aussi, ont dépensé depuis 1984 beaucoup plus que le gouvernement fédéral. Et si on regarde l'augmentation de dépenses des provinces, on s'aperçoit qu'il est quasiment le double de l'augmentation des dépenses du gouvernement fédéral.

Il y a un certain illogisme à ce que le gouvernement fédéral collecte des impôts des Canadiens, prenne l'argent, le redonne sans aucun rapport aux provinces, se serre la ceinture alors que les provinces augmentent leurs dépenses. Et je peux comprendre qu'elles augmentent leurs dépenses parce qu'il y a des besoins qui augmentent. Mais le Canada, comme pays, a une dette, et justement, on se doit de travailler le dossier de façon collective, on se doit de le faire ensemble, autant les individus que les administrations gouvernementales provinciales et que tout le monde, les groupes sociaux, et le reste, pour faire en sorte de laisser dans le futur un Canada qui sera moins endetté, et en espérant un jour qu'il ne le sera plus, et qu'on puisse faire quelque chose avec l'argent qu'on perd présentement.

Pensez que cela nous coûte 35 milliards par année d'intérêts. Combien de programmes, combien d'organisations pourraient être aidées avec les 35 milliards qu'on dépense inutilement en intérêts présentement. Encore une fois sur une dette léguée par cet ancien gouvernement qui a dépensé de façon. . .

M. Milliken: Et que vous avez doublée!

M. Vincent: . . . irréfléchie pendant 20 ans. Et nous, ce que nous faisons, nous tentons de réparer les pots cassés. On tente désespérément, encore une fois, avec l'aide de tout le monde, de régler cette dette, parce qu'on nous accuse d'avoir doublé le déficit de la dette nationale. Le

calcul est simple. Lorsque nous avons été élus, il y avait 200 milliards de dettes, à 10 p. 100, cela fait 20 milliards. Deux cents milliards à 10 p. 100, cela fait 20 milliards d'intérêts que nous avons à payer, pas sur nos dettes, sur les dettes que vous aviez léguées. Mais ces 20 milliards de dollars sont venus grossir le déficit au lieu d'être utilisés pour être donnés aux Canadiens et aux Canadiennes de différentes façons. Et mes collègues critiquent la TPS.

• (1700)

Madame la Présidente, la taxe de vente fédérale actuelle a plus de 65 ans. Lorsque j'étais étudiant à la maîtrise en fiscalité, il y a plus de dix ans, le professeur disait: «Cette taxe-là est mauvaise pour le pays; nous espérons à tous les ans que le gouvernement libéral va la changer». Madame la Présidente, le gouvernement libéral du temps n'a jamais eu le courage politique de faire ce changement.

La TPS est une bonne chose pour le Canada et pour le Québec. Elle va enfin permettre à nos industries de progresser, d'aller à l'extérieur du pays et d'être compétitives par rapport aux industries étrangères qui tentent de vendre leurs produits ici. Et en plus, elle va être juste et équitable. Elle va être juste et équitable pour les Canadiens et elle va l'être pour les Canadiens et Canadiennes à faible revenu.

Ceux qui ont un revenu de 30,000 \$ et moins vont bénéficier, madame la Présidente, de la TPS. Ils vont avoir plus d'argent dans leurs poches à la fin de l'année qu'ils en ont cette année.

Madame la Présidente, j'inviterais mes collègues de l'autre côté de la Chambre de lire certains articles parus dans *La Presse* à ce sujet-là où les calculs étaient faits par un journaliste expert, expérimenté, et non politisé. Il démontrait, chiffres et preuves à l'appui, que la TPS, pour les gens avec un revenu de 30,000 \$ et moins, était payante à la fin de l'année. Ce n'est pas moi qui le dis, madame la Présidente, c'est dans un article de *La Presse* paru il y a quelques semaines. J'invite mes collègues à le lire. C'est instructif.

Madame la Présidente, en terminant, il est important que le projet de loi C-69 soit adopté dans les meilleurs délais. Et j'espère que mes collègues de l'autre côté de cette Chambre vont voter en faveur et faire en sorte qu'on puisse continuer avec la réorganisation financière et administrative du Canada qu'ils nous ont laissée en plan en 1984.

[Traduction]

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Madame la Présidente, le projet de loi C-69 dont la Chambre est saisie atteste de l'insensibilité flagrante du gouvernement. Nous sommes profondément désolés du fait que, sous prétexte de réduire la dette, le gouvernement s'attaque à deux secteurs